

Montreuil, le 12 mars 2013

L'Acoss reçoit le prix du meilleur Émetteur 2013

Ce prix décerné par l'association *Capital Market Daily* (CMD) récompense la fiabilité de l'Acoss en tant que gestionnaire de la trésorerie de la Sécurité sociale

L'Acoss assure la trésorerie de la Sécurité sociale et a mobilisé, à ce titre, 11.7 Md€ d'emprunts en moyenne sur l'année 2012 avec un maximum de 19.4 Md€ en novembre 2012. Ce financement a été obtenu pour l'essentiel auprès de souscripteurs privés (61%), puis auprès de tiers de la sphère sociale et publique, enfin, auprès de la Caisse des dépôts, partenaire de référence de l'Agence centrale. Dans un contexte de baisse des taux et d'excès de liquidité, la politique de financement mise en œuvre a permis d'assurer un taux moyen de financement historiquement bas (environ 0.19%).

Prix du meilleur Émetteur 2013

Sur la base des opérations réalisées, notamment en 2012, l'Acoss s'est vu décerner le prix du meilleur émetteur 2013 dans la catégorie SSA (supra-nationaux, souverain et agences) par l'association CMD, association regroupant près de 8 000 professionnels internationaux de la finance, au titre du programme Euro Commercial Paper (ECP) géré par l'Agence France Trésor (AFT) pour le compte de l'Acoss.

Le prix du meilleur Émetteur 2013 récompense les efforts de transparence réalisés par l'Agence centrale vis-à-vis de la place financière ainsi que sa fiabilité dans le pilotage et la gestion de ses émissions. Depuis plusieurs années, l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale a en effet mis en place une politique de diversification de ses sources de financement par un programme de Billets de Trésorerie initié en 2006, complété plus récemment par un programme d'Euro Commercial Paper en juillet 2010 sur les marchés internationaux, en relation avec les équipes de l'Agence France Trésor qui réalise ces opérations pour le compte de l'Acoss.

Renouvellement de la certification ISO 9001 de la gestion de trésorerie quotidienne

L'Acoss a par ailleurs obtenu, en décembre 2012, le renouvellement triennal de la certification ISO 9001 pour l'activité de gestion quotidienne de la trésorerie centrale. Depuis 2006, l'Acoss est en effet fortement engagée dans une politique de management de la qualité ISO qui renforce la préoccupation plus générale de contrôle interne et de maîtrise des risques sur le domaine de la gestion financière.

Maintien de notes les plus élevées auprès des agences de notation en 2012

Dans le cadre de ses programmes d'émissions de titres de court terme l'Agence centrale a, en outre, maintenu en 2012 les meilleures notes possibles par les trois principales agences de notation (P-1 pour Moody's, A-1+ pour Standard & Poor's et F1+ pour Fitch). Pour 2013, ces notations sont examinées par les 3 mêmes agences, Fitch venant de confirmer le 11 mars la notation F1+.

Pour en savoir plus : www.acoss.fr (rubrique investisseurs)

Contact presse :
Emmanuelle Sainson
Tél. : 01 77 93 67 69
Stéphanie Pasero
Aurélie Gabrieli
Tél. : 06 23 75 38 08
contact@acoss.fr



À propos de l'Acoss

L'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acoss) est la caisse nationale des Urssaf. Moteur de notre système collectif de protection sociale, elle pilote et anime son réseau pour assurer le recouvrement et la gestion des cotisations et contributions sociales ainsi que l'accompagnement des 9,5 millions de cotisants. Elle assure la gestion commune de la trésorerie des différentes branches du régime général.

En 2011, l'Acoss a encaissé 419 milliards d'euros dont 82,7 milliards pour le compte de partenaires extérieurs au régime général.

L'Acoss conduit une démarche de service public moderne, fiable et proche des usagers en proposant une offre de services spécifiques : Cesu (Chèque emploi service universel), Pajemploi (Prestation d'accueil du jeune enfant), Tese (Titre emploi service entreprise), CEA (Chèque emploi associatif), TFE (Titre firmes étrangères), et TPEE (Titre particuliers employeurs étrangers).

Afin de proposer des services homogènes et de conserver une très forte présence locale, l'Acoss mènera jusqu'en 2014 une consolidation de son réseau via la création de 22 Urssaf régionales tout en maintenant un ancrage et une présence départementale.

L'Acoss est également depuis 2011 l'unique producteur labellisé de statistiques trimestrielles d'emploi salarié.

Contact presse :
Emmanuelle Sainson
Tél. : 01 77 93 67 69
Stéphanie Pasero
Aurélie Gabrieli
Tél. : 06 23 75 38 08
contact@acoss.fr